

États financiers

Commission scolaire Central Québec

30 juin 2021

Table des matières	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1-3
État de la situation financière	4
État des résultats – revenus et charges	5
État de l'excédent accumulé	6
État de la variation de la dette nette	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9-27
Annexes	
Revenus	28-29
Charges	30-31

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil des commissaires
Commission scolaire Central Québec

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Commission scolaire Central Québec (ci-après la « commission scolaire »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2021 et l'état des résultats, l'état des surplus accumulés, l'état de la variation de sa dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la commission scolaire au 30 juin 2021 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la commission scolaire conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la commission scolaire à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la commission scolaire ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la commission scolaire.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la commission scolaire;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la commission scolaire à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la commission scolaire à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

1

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

Québec
Le 12 octobre 2021

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A116172

Commission scolaire Central Québec

État de la situation financière

Au 30 juin 2021

	2021 \$	2020 \$	Variation \$	Variation %
	redressé			
Actifs financiers				
Encaisse	623 595,02	(501 209,21)	1 124 804,23	224%
Subventions de fonctionnement à recevoir (Note 5)	7 807 189,93	11 493 518,97	(3 686 329,04)	-32%
Subventions d'investissement à recevoir (Note 6)	73 500 565,90	62 220 381,07	11 280 184,83	18%
Taxe scolaire à recevoir	788 040,84	925 007,91	(136 967,07)	-15%
Débiteurs (Note 7)	2 502 036,97	2 629 333,06	(127 296,09)	-5%
Stocks destinés à la revente	12 283,80	12 744,68	(460,88)	-4%
Total des actifs financiers	85 233 712,46	76 779 776,48	8 453 935,98	11%
Passifs				
Emprunts temporaires (Note 8)	7 900 000,00	6 114 471,81	1 785 528,19	29%
Créditeurs et frais courus à payer (Note 9)	15 085 141,47	8 858 849,25	6 226 292,22	70%
Subventions d'investissement reportée (Note 10)	80 884 525,06	69 278 662,85	11 605 862,21	17%
Revenus perçus d'avance (Note 11)	631 474,56	604 804,26	26 670,30	4%
Provision pour avantages sociaux (Note 12)	3 814 577,01	3 773 685,99	40 891,02	1%
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (Note 13)	54 932 387,10	55 206 267,37	(273 880,27)	0%
Autres passifs	405 716,68	507 562,92	(101 846,24)	-20%
Total des passifs	163 653 821,88	144 344 304,45	19 309 517,43	13%
Dettes nettes	(78 420 109,42)	(67 564 527,97)	(10 855 581,45)	-16%
Actifs non financiers				
Immobilisations corporelles (Note 14)	87 814 075,24	77 113 032,56	10 701 042,68	14%
Charges payées d'avance	258 508,24	262 204,47	(3 696,23)	-1%
Total des actifs non financiers	88 072 583,48	77 375 237,03	10 697 346,45	14%
Excédent accumulé	9 652 474,06	9 810 709,06	(158 235,00)	-2%

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.


 Directeur général


 Directrice du service des ressources financières

Commission scolaire Central Québec

État des résultats – revenus et charges

Exercice clos le 30 juin 2021

	Budget 2021 \$	Résultats réels 2021 \$	Résultats réels 2020 \$	Variation \$	Variation %
	redressé				
Revenus (Annexe 1)					
Subvention de fonctionnement du MEQ	72 620 347	75 821 746,53	68 821 777,92	6 999 968,61	10%
Subvention d'investissement	939 808	1 657 756,48	589 387,56	1 068 368,92	181%
Autres subventions et contributions	421 292	1 050 714,11	743 708,69	307 005,42	41%
Taxe scolaire	2 866 301	2 882 068,75	4 043 665,52	(1 161 596,77)	-29%
Droits de scolarité et frais de scolarisation	273 306	122 372,65	412 269,84	(289 897,19)	-70%
Ventes de biens et services	4 280 000	2 940 146,58	4 199 032,47	(1 258 885,89)	-30%
Revenus divers	715 977	1 071 581,24	761 380,10	310 201,14	41%
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	2 689 013	3 130 181,61	2 983 676,72	146 504,89	5%
	84 806 044	88 676 567,95	82 554 898,82	6 121 669,13	7%
Charges (Annexe 2)					
Activités d'enseignement et de formation	31 835 207	31 151 158,60	30 664 725,53	486 433,07	2%
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	19 912 081	19 958 894,11	18 109 397,39	1 849 496,72	10%
Services d'appoint	7 775 096	7 703 603,63	7 197 819,56	505 784,07	7%
Activités administratives	4 857 481	4 947 678,99	4 753 921,62	193 757,37	4%
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	7 073 602	8 871 357,06	7 627 765,89	1 243 591,17	16%
Activités connexes	13 612 525	16 161 219,54	11 596 274,98	4 564 944,56	39%
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	0	40 891,02	225 365,29	(184 474,27)	-82%
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	0	0,00	15 592,32	(15 592,32)	-100%
	85 065 992	88 834 802,95	80 190 862,58	8 643 940,37	11%
Excédent (déficit) de l'exercice	(259 948)	(158 235,00)	2 364 036,24	(2 522 271,24)	-107%

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Commission scolaire Central Québec

État de l'excédent accumulé

Exercice clos le 30 juin 2021

	2021 \$	2020 \$
		redressé
Excédent accumulé au début de l'exercice déjà établi	9 878 950,41	7 514 914,17
Redressements avec retraitement des exercices antérieurs	(68 241,35)	(68 241,35)
Solde redressé	9 810 709,06	7 446 672,82
Excédent (déficit) de l'exercice	(158 235,00)	2 364 036,24
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	9 652 474,06	9 810 709,06

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Commission scolaire Central Québec

État de la variation de la dette nette

Exercice clos le 30 juin 2021

	Budget 2021 \$	Résultats réels 2021 \$	Résultats réels 2020 \$ redressé
Dette nette au début de l'exercice	(14 968 933)	(67 496 286,62)	(64 958 211,75)
Redressements avec retraitement des exercices antérieurs	0	(68 241,35)	(68 241,35)
Solde redressé	(14 968 933)	(67 564 527,97)	(65 026 453,10)
Excédent (déficit) de l'exercice	(259 948)	(158 235,00)	2 364 036,24
Variation due aux immobilisations corporelles			
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(11 549 100)	(13 950 530,70)	(8 107 082,73)
Acquisitions d'immobilisations corporelles d'une entité du périmètre comptable	0	(231 556,00)	0,00
Amortissement des immobilisations corporelles	3 286 000	3 481 044,02	3 275 282,81
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	(8 263 100)	(10 701 042,68)	(4 831 799,92)
Variation due aux stocks et aux charges payées d'avance	0	3 696,23	(70 311,19)
Diminution de la dette nette	(8 523 048)	(10 855 581,45)	(2 538 074,87)
Dette nette à la fin de l'exercice	(23 491 981)	(78 420 109,42)	(67 564 527,97)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Commission scolaire Central Québec
 État des flux de trésorerie
 Exercice clos le 30 juin 2021

	2021 \$	2020 \$ redressé
Activités de fonctionnement		
Excédent (déficit) de l'exercice	(158 235,00)	2 364 036,24
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Provision pour avantages sociaux futurs	40 891,02	225 365,29
Stocks et charges payées d'avance	3 696,23	(70 311,19)
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	(3 130 181,61)	(2 983 676,72)
Amortissement des frais reportés liés aux dettes	38 119,73	37 900,90
Amortissement et réductions de valeur des immobilisations corporelles	3 481 044,02	3 275 282,81
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	0,00	15 592,32
Variation des actifs et des passifs liés au fonctionnement	12 391 939,45	3 741 102,36
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	12 667 273,84	6 605 292,01
Activités d'investissement en immobilisations		
Sorties de fonds pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	(13 015 997,80)	(5 050 264,16)
Produits de disposition d'immobilisations corporelles	0,00	83 407,68
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement en immobilisations	(13 015 997,80)	(4 966 856,48)
Activités de financement		
Produits provenant de l'émission de dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	3 650 000,00	4 478 865,40
Remboursement de dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	(3 962 000,00)	(3 940 000,00)
Variation des emprunts temporaires non reliés aux immobilisations corporelles	1 785 528,19	(4 026 544,12)
Flux de trésorerie utilisé pour les activités de financement	1 473 528,19	(3 487 678,72)
Augmentation (diminution) de l'encaisse et des placements temporaires	1 124 804,23	(1 849 243,19)
Encaisse et placements temporaires au début de l'exercice	(501 209,21)	1 348 033,98
Encaisse et placements temporaires à la fin de l'exercice	623 595,02	(501 209,21)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Commission scolaire Central Québec

Notes complémentaires

au 30 juin 2021

1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Commission scolaire (ci-après « l'organisme scolaire ») est constituée en vertu du décret n° 1014-97 du 13 août 1997. Les états financiers ont été élaborés pour satisfaire aux exigences de l'article 287 de la Loi sur l'instruction publique (RLRQ, c. I-13.3).

L'organisme scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la Loi sur l'instruction publique et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement du Québec. L'organisme scolaire a également pour mission de promouvoir et de valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer, dans la mesure prévue par la Loi sur l'instruction publique, au développement social, culturel et économique de sa région.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable et base de présentation

Les états financiers de l'organisme scolaire sont établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public contenues dans le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public* et l'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier. Les renseignements fournis dans les états financiers sont fondés, lorsque requis, sur les meilleurs jugements et estimations de la direction.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme scolaire doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme scolaire pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Commission scolaire Central Québec
Notes complémentaires
au 30 juin 2021

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs financiers

Débiteurs

Les débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir, sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La variation de l'exercice de cette provision est imputée aux charges.

Stocks destinés à la revente

Les stocks destinés à la revente sont évalués au plus faible du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant établi selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Passifs

Subvention d'investissement reportée affectée à l'acquisition d'immobilisations corporelles

La subvention d'investissement reçue relativement à l'acquisition d'immobilisations corporelles amortissables est reportée et virée aux résultats selon la même méthode et les mêmes périodes que celles utilisées pour l'amortissement des immobilisations corporelles auxquelles elle se rapporte, conformément aux stipulations dont sont assortis ces paiements de transfert.

Revenus perçus d'avance

Les sommes reçues concernant des revenus qui seront gagnés dans un exercice ultérieur sont reportées et présentées à titre de revenus perçus d'avance au passif de l'état de la situation financière.

Des revenus peuvent être comptabilisés à titre de revenus perçus d'avance s'ils sont assortis des trois stipulations suivantes :

- Une clause de finalité qui ne laisse à l'organisme scolaire que peu ou pas de pouvoir discrétionnaire quant à l'utilisation des ressources transférées;
- Une clause temporelle future qui ne laisse à l'organisme scolaire que peu ou pas de pouvoir discrétionnaire quant aux exercices au cours desquels les sommes reçues doivent être utilisées ou consommées;

Commission scolaire Central Québec

Notes complémentaires

au 30 juin 2021

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

- Des clauses de reddition de comptes qui exigent une surveillance continue de l'exécution et qui imposent des conséquences en cas de non-respect des conditions du transfert, telles que le remboursement des ressources transférées.

Régimes de retraite

Les membres du personnel de l'organisme scolaire participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, au Régime de retraite des enseignants ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement. Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations de l'organisme scolaire envers ces régimes gouvernementaux pour l'exercice sont acquittées par le gouvernement du Québec et ne sont pas présentées dans les états financiers.

Provision pour avantages sociaux

Les obligations à long terme découlant d'autres avantages sociaux accordés à des employés, tels les congés de maladie, les vacances, les heures supplémentaires accumulées, l'assurance traitement et les autres congés sociaux (maternité, paternité), sont comptabilisées au coût à titre de passif. La variation de l'exercice de la provision est imputée aux charges.

Dettes à long terme

Les frais d'émission liés aux dettes à long terme sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt.

Actifs non financiers

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'exercice, et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de services.

Commission scolaire Central Québec

Notes complémentaires

au 30 juin 2021

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. À l'exception des terrains, le coût des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
Aménagements de terrain	10 ou 20 ans
Bâtiments et améliorations majeures aux bâtiments	15 à 50 ans
Matériel et équipement	3 à 15 ans
Équipement spécialisé lié à l'éducation	10 ou 20 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Manuels scolaires – achats initiaux	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Développement informatique	5 ans
Réseau de télécommunication	20 ans

Les immobilisations corporelles en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les œuvres d'art et les trésors historiques sont constitués principalement de peintures, de sculptures, de dessins et d'installations, et leur coût est imputé aux charges de l'exercice au cours duquel ils sont acquis.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition.

Les sommes reçues d'organismes sont comptabilisées au passif à titre de contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles et sont virées graduellement aux résultats de fonctionnement et amorties selon la même méthode d'amortissement et sur la même période que les immobilisations corporelles concernées. Toutefois, les contributions reçues pour l'acquisition de terrains sont constatées dans les revenus de l'exercice où les terrains sont acquis.

Commission scolaire Central Québec
Notes complémentaires
au 30 juin 2021

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de l'organisme scolaire de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle doit être réduit pour refléter la baisse de valeur.

Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures qui seront consommés dans le cours normal des activités au cours des prochains exercices sont présentés à titre d'actifs non financiers.

Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont l'organisme scolaire bénéficiera au cours des prochains exercices. Ces charges payées d'avance seront imputées aux charges de l'exercice au moment où l'organisme scolaire bénéficiera des services acquis.

Constatation des revenus

Les revenus de subventions du ministère de l'Éducation (MEQ) et des autres ministères et organismes sont constatés dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus perçus d'avance.

Les revenus de la taxe scolaire sont constatés lors du dépôt du rôle de perception et les modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur, à la condition que l'organisme scolaire s'attende à les percevoir. Les revenus tenant lieu de taxe scolaire sont constatés dans l'exercice au cours duquel les sommes sont encaissées.

Commission scolaire Central Québec

Notes complémentaires

au 30 juin 2021

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les principales sources de revenus de l'organisme scolaire, autres que les subventions et la taxe scolaire, sont les revenus provenant des étudiants, des ventes externes et des recouvrements de coûts directs inclus dans les postes Droits de scolarité et frais de scolarisation, Ventes de biens et services et Revenus divers. Les revenus sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- Les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les revenus sont constatés au fur et à mesure que les services sont fournis. Les revenus perçus d'avance représentent les encaissements pour lesquels les revenus ne sont pas gagnés.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle partagé.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à la valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3 - MODIFICATION COMPTABLE

Paiements de transfert

Le 9 mars 2021, le gouvernement du Québec a annoncé sa décision de modifier l'application de la norme comptable sur les paiements de transfert. Cette modification entraîne une comptabilisation plus rapide des subventions à recevoir dans les états financiers de l'organisme scolaire, puisqu'elle se fera sur la période de réalisation des travaux admissibles de l'organisme scolaire. Cette modification a été appliquée rétroactivement avec redressement des états financiers des exercices antérieurs.

Commission scolaire Central Québec
Notes complémentaires
 au 30 juin 2021

3 - MODIFICATION COMPTABLE (suite)

Ainsi, les modifications apportées au 1^{er} juillet 2019 et au 30 juin 2020 consistent principalement à comptabiliser une subvention d'investissement à recevoir et une subvention d'investissement reportée. En contrepartie, la subvention de financement relative aux immobilisations a été annulée.

Cette modification de méthode comptable a pour effet d'augmenter (de diminuer) les postes suivants des états financiers :

	Redressé 2020 \$
Actifs financiers	
Subvention d'investissement à recevoir	62 482 527
Subvention de financement – immobilisations avant le 1 ^{er} juillet 2008	(485 482)
Subvention de financement – immobilisations après le 1 ^{er} juillet 2008	(6 653 329)
Passifs	
Subvention d'investissement reportée	55 411 958
Excédent (déficit) accumulé et actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	(68 242)
Revenus	
Subvention pour le service de la dette – paiement de capital sur la dette à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	(3 940 000)
Subvention – financement	842 353
Subvention – investissement	539 970
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	2 557 677
Excédent (déficit) de l'exercice	-

Commission scolaire Central Québec

Notes complémentaires

au 30 juin 2021

4 - FLUX DE TRÉSORERIE

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Intérêts payés au cours de l'exercice	2 025 105	1 974 466
Intérêts reçus au cours de l'exercice	54 063	118 624

5 - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT À RECEVOIR

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Subvention de fonctionnement – Jeunes, adultes, FP et subvention d'équilibre fiscal	7 176 314	8 910 722
Subvention – Service de la dette	416 158	373 857
Subvention pour le transport scolaire	214 123	(77 323)
Subvention – Financement (Avantages sociaux)		2 284 062
Autres subventions	595	2 201
	<u>7 807 190</u>	<u>11 493 519</u>

6 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT À RECEVOIR

	<u>2021</u>	<u>Redressé 2020</u>
	\$	\$
Subvention d'investissement à recevoir (Règles budgétaires)	71 035 264	62 482 527
Subvention d'investissement à recevoir (OS à statut particulier)	2 457 353	(791 221)
Subventions à recevoir affectées aux immobilisations corporelles (Autres que règles budgétaires)	7 949	529 075
	<u>73 500 566</u>	<u>62 220 381</u>

Commission scolaire Central Québec

Notes complémentaires

au 30 juin 2021

7 - DÉBITEURS

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Comptes à recevoir des usagers – Droits de scolarité (Élèves financés au 30 septembre)	972 804	1 188 533
Autres comptes à recevoir des usagers	283 957	309 715
Taxes à la consommation à recevoir	348 035	264 497
Autres débiteurs	<u>897 241</u>	<u>866 588</u>
	<u>2 502 037</u>	<u>2 629 333</u>

8 - EMPRUNTS TEMPORAIRES

L'emprunt bancaire et les acceptations bancaires sont autorisés mensuellement par le MEQ. L'ouverture de crédit autorisée est de 34 534 799 \$. L'emprunt bancaire porte intérêt au taux préférentiel (2,45 %; 2,45 % au 30 juin 2020) et est garanti par le MEQ. Les acceptations bancaires, échéant le 8 juillet 2021, portent intérêt au taux de 0,71 % (0,82 % au 30 juin 2020) et sont garanties par le MEQ. Au 30 juin 2021, des acceptations bancaires de 7 900 000 \$ sont utilisées, alors que le solde de l'emprunt bancaire est nul.

9 - CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS À PAYER

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Salaires courus, déductions à la source et charges sociales	10 763 710	5 675 688
Comptes à payer et retenues sur contrats – Immobilisations	1 699 601	1 164 002
Fournisseurs	1 933 115	1 442 184
Intérêts courus sur les dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (autres que règles budgétaires)	382 403	375 638
Congés sabbatiques	301 361	196 386
Dépôts de soumissions, de garanties et des usagers	<u>4 951</u>	<u>4 951</u>
	<u>15 085 141</u>	<u>8 858 849</u>

Commission scolaire Central Québec

Notes complémentaires

au 30 juin 2021

10 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT REPORTÉE

	2021	Redressé 2020
	\$	\$
Subvention d'investissement reportée (Règles budgétaires)	63 726 968	55 411 957
Subvention d'investissement reportée (OS à statut particulier)	14 313 416	11 519 357
Subventions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles (Autres que règles budgétaires)	2 844 141	2 347 349
	<u>80 884 525</u>	<u>69 278 663</u>

11 - REVENUS PERÇUS D'AVANCE

	2021	2020
	\$	\$
Revenus perçus d'avance – autres que des usagers	430 110	337 278
Subventions de fonctionnement reportées – Provision pour perfectionnement conventionné	57 854	56 347
Autres revenus perçus d'avance	143 511	211 179
	<u>631 475</u>	<u>604 804</u>

12 - PROVISION POUR AVANTAGES SOCIAUX

Parmi les obligations à long terme découlant d'avantages sociaux accordés à des salariés, l'organisme scolaire dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie. Jusqu'au 30 juin 2016, ce programme permettait, conformément aux diverses conventions collectives en vigueur, à certains employés d'accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils avaient droit annuellement et de se les faire monnayer en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès. Par ailleurs, dans un contexte de départ en préretraite, les employés peuvent faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées. Depuis le 1^{er} juillet 2016, les employés ne peuvent plus accumuler les congés de maladie acquis après cette date. Les congés de maladie seront payés annuellement au 30 juin s'ils ne sont pas utilisés à cette date.

Commission scolaire Central Québec
Notes complémentaires
au 30 juin 2021

12 - PROVISIONS POUR AVANTAGES SOCIAUX (suite)

	2021					2020
	Congés de maladie	Vacances	Indemnités de départ	Heures supplémentaires accumulées	Assurance- traitement et autres congés sociaux	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	1 408 722	2 014 346		70 771	279 847	3 773 686
Avantages sociaux gagnés	1 370 270	2 119 485		266 219	2 092 654	5 848 628
Avantages sociaux utilisés	(1 386 061)	(1 888 808)		(283 141)	(2 249 727)	(5 807 737)
Variation	(15 791)	230 677	-	(16 922)	(157 073)	40 891
Solde à la fin de l'exercice	<u>1 392 931</u>	<u>2 245 023</u>	<u>-</u>	<u>53 849</u>	<u>122 774</u>	<u>3 814 577</u>

Commission scolaire Central Québec
Notes complémentaires
 au 30 juin 2021

13 - DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION

	2021	2020
	\$	\$
Règles budgétaires		
Emprunts sur billets du Fonds de financement :		
3,202 %, valeur nominale de 13 862 000 \$, échéant le 1 ^{er} septembre 2023	9 221 000	9 884 000
2,944 %, valeur nominale de 7 896 000 \$, échéant le 1 ^{er} septembre 2024	5 610 000	5 991 000
2,478 %, valeur nominale de 4 421 000 \$, échéant le 1 ^{er} septembre 2026	3 536 000	3 713 000
3,297 %, valeur nominale de 5 849 000 \$, échéant le 1 ^{er} juin 2041	4 679 000	4 913 000
2,787 %, valeur nominale de 7 500 000 \$, échéant le 1 ^{er} septembre 2027	6 504 000	6 836 000
2,974 %, valeur nominale de 12 465 000 \$, échéant le 1 ^{er} juin 2027	8 433 000	9 777 000
3,331 %, valeur nominale de 10 300 000 \$, échéant le 1 ^{er} novembre 2043	9 476 000	9 888 000
2,203 %, valeur nominale de 3 686 000 \$, échéant le 1 ^{er} février 2045	3 539 000	3 686 000
0,737 %, valeur nominale de 816 000 \$, échéant le 1 ^{er} mai 2023	544 000	816 000
2,346 %, valeur nominale de 2 683 295 \$, échéant le 1 ^{er} février 2046	2 683 295	
0,676 %, valeur nominale de 983 672 \$, échéant le 1 ^{er} avril 2024	983 672	
	55 208 967	55 504 000
Moins les frais reportés liés aux dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	(276 580)	(297 733)
DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION	54 932 387	55 206 267

Commission scolaire Central Québec

Notes complémentaires

au 30 juin 2021

13 - DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION (suite)

Les versements en capital exigibles sur les dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention, au cours des cinq prochains exercices ainsi que les autres exercices sont les suivants :

	Solde au début de l'exercice	Remboursement de capital	Nouveaux emprunts	Solde à la fin de l'exercice
	\$	\$	\$	\$
2021-2022	55 208 967	(4 397 223)		50 811 744
2022-2023	50 811 744	(4 397 223)		46 414 521
2023-2024	46 414 521	(11 357 223)		35 057 298
2024-2025	35 057 298	(7 220 332)		27 836 966
2025-2026	27 836 966	(2 753 332)		25 083 634
2026-2046	25 083 634	(25 083 634)		-

14 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

2021									2020	
	Coût				Amortissement accumulé				Valeur comptable nette (\$)	Valeur comptable nette (\$)
Détail des immobilisations corporelles	Solde au début (\$)	Acquisitions (\$)	Dispositions et réductions de valeur (\$)	Solde à la fin (\$)	Solde au début (\$)	Amortisse-ment (\$)	Dispositions et réductions de valeur (\$)	Solde à la fin (\$)		
Terrains	1 049 995			1 049 995					1 049 995	1 049 995
Aménagements	1 502 981			1 502 981	369 072	75 435		444 507	1 058 474	1 133 909
Bâtiments	72 972 244	7 210 998		80 183 242	37 631 375	1 374 994		39 006 369	41 176 873	35 340 869
Améliorations et transformations majeures	43 034 675	5 913 508		48 948 183	5 871 163	1 417 087		7 288 250	41 659 933	37 163 512
Matériel et équipement	2 685 500	1 008 758	127 007	3 567 251	1 089 877	506 052	127 007	1 468 922	2 098 329	1 595 623
Équipement spécialisé reliés à l'éducation	182 297	7 774	11 898	178 173	86 599	18 454	11 898	93 155	85 018	95 698
Réseaux complexes	1 756 157	41 049		1 797 206	1 022 731	89 022		1 111 753	685 453	733 426
Total	123 183 849	14 182 087	138 905	137 227 031	46 070 817	3 481 044	138 905	49 412 956	87 814 075	77 113 032

Commission scolaire Central Québec

Notes complémentaires

au 30 juin 2021

14 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

Le total des immobilisations corporelles inclut des immobilisations corporelles en cours de construction, en développement ou en mise en valeur d'un montant de 7 050 453 \$ (2 640 259 \$ au 30 juin 2020), soit 5 538 902 \$ pour des bâtiments (323 017 \$ au 30 juin 2020) et 1 511 551 \$ pour des améliorations et rénovations majeures (2 317 242 \$ au 30 juin 2020). Ces immobilisations corporelles ne sont pas amorties.

Au cours de l'exercice, des immobilisations corporelles d'un montant de 2 869 413 \$ (2 705 197 \$ en 2020) ont été soit acquises par donation ou pour une valeur symbolique, soit financées en partie ou en totalité par des contributions d'organisations externes au périmètre comptable ou par la subvention d'investissement (organisme scolaire à statut particulier).

15 - GESTION DES RISQUES ET RISQUES FINANCIERS

Politique de gestion des risques

L'organisme scolaire est exposé à divers risques découlant de ses instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de fin d'exercice, soit au 30 juin 2021.

Risques financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de l'organisme scolaire est principalement attribuable aux débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir. Afin de réduire son risque de crédit, l'organisme scolaire analyse régulièrement le solde des débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir, et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, fondée sur leur valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs de l'organisme scolaire représente son exposition maximale au risque de crédit.

Commission scolaire Central Québec

Notes complémentaires

au 30 juin 2021

15 - GESTION DES RISQUES ET RISQUES FINANCIERS (suite)

Le tableau suivant présente la balance chronologique des débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 30 juin 2021 :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Débiteurs		
Moins de 30 jours suivant la date de facturation	621 762	673 443
De 30 à 60 jours suivant la date de facturation	-	62 844
De 61 à 90 jours suivant la date de facturation	3 500	(880)
Plus de 90 jours suivant la date de facturation	<u>1 528 740</u>	<u>1 629 430</u>
Sous-total	2 154 002	2 364 837
Provision pour créances douteuses	<u>-</u>	<u>-</u>
Total des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses	<u>2 154 002</u>	<u>2 364 837</u>

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme scolaire au risque de variations de la juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable, à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe sont les dettes à long terme. Les instruments financiers à taux d'intérêt variable sont les emprunts temporaires.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme scolaire est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers.

L'organisme scolaire est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

Commission scolaire Central Québec

Notes complémentaires

au 30 juin 2021

15 - GESTION DES RISQUES ET RISQUES FINANCIERS (suite)

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que l'organisme scolaire dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. L'organisme scolaire établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Au 30 juin 2021, les échéances contractuelles des passifs financiers (y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) de l'organisme scolaire se détaillent comme suit :

	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
30 juin 2021					
Emprunts temporaires	7 900 000				7 900 000
Créditeurs et frais courus à payer (a)	15 085 141				15 085 141
Emprunts à long terme		10 748 672	5 610 000	38 850 295	55 208 967
Provision pour avantages sociaux futurs	1 536 733	1 435 657	312 000	530 187	3 814 577
	<u>24 521 874</u>	<u>12 184 329</u>	<u>5 922 000</u>	<u>39 380 482</u>	<u>82 008 685</u>
30 juin 2020					
Emprunts temporaires	6 114 472				6 114 472
Créditeurs et frais courus à payer	8 858 849				8 858 849
Emprunts à long terme		816 000	15 875 000	38 813 000	55 504 000
Provision pour avantages sociaux futurs	1 448 834	1 419 130	334 000	571 722	3 773 686
	<u>16 422 155</u>	<u>2 235 130</u>	<u>16 209 000</u>	<u>39 384 722</u>	<u>74 251 007</u>

Commission scolaire Central Québec

Notes complémentaires

au 30 juin 2021

15 - GESTION DES RISQUES ET RISQUES FINANCIERS (suite)

- (a) Tel qu'exigé par les normes comptables du secteur public, l'organisme scolaire a comptabilisé une provision en ce qui a trait aux offres gouvernementales reliées au renouvellement des conventions collectives qui s'appliqueront rétroactivement au 1er avril 2020 (3 361 816 \$) ainsi qu'à la rétroactivité à payer au 30 juin 2021 et des intérêts afférents relatifs au règlement concernant l'équité salariale de certains corps d'emploi (1 265 320 \$).

La norme comptable sur les paiements de transfert stipule qu'un organisme scolaire peut comptabiliser les transferts à titre d'actif et de revenus seulement lorsqu'ils sont autorisés par l'organisme émetteur et que l'organisme scolaire a rencontré tous les critères d'admissibilité. À ce jour, les paramètres nécessaires pour la comptabilisation d'un revenu de subvention, comme prévu au chapitre 2420.20 du Manuel de la comptabilité scolaire, n'ont pas été édictés par des règles budgétaires pour l'année scolaire 2020-2021.

Bien qu'historiquement, le MEQ a toujours financé ces éléments, aucune subvention à recevoir ni revenu de subvention n'ont été comptabilisés par l'organisme scolaire relativement à ces éléments.

16 - OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET DROITS CONTRACTUELS

Dans le cadre de ses activités, l'organisme scolaire a conclu différents accords à long terme, dont les plus importants ont donné lieu aux obligations contractuelles et aux droits contractuels suivants.

Obligations contractuelles

L'organisme scolaire a des engagements relatifs à des contrats de construction, de rénovation d'écoles et d'aménagements de terrains pour un montant de 18 512 955 \$ à être réalisés en 2021-2022. Ces contrats sont financés par le MEQ.

L'organisme scolaire est lié par des contrats de location et autres contrats de service non renouvelables et non résiliables représentant des engagements de 7 320 330 \$ répartis comme suit pour les cinq prochains exercices :

- a) Un montant de 2 841 393 \$ pour des contrats d'entretien ménager, échéant le 30 juin 2024. Les versements minimums exigibles pour les trois prochains exercices s'élèvent à 947 131 \$ annuellement.

Commission scolaire Central Québec
Notes complémentaires
au 30 juin 2021

16 - OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET DROITS CONTRACTUELS (suite)

- b) Un montant de 396 270 \$ pour des contrats de location de photocopieurs, lesquels viennent à échéance le ou avant le 31 août 2025. Les versements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 154 433 \$ en 2021-2022 et 2022-2023, à 51 433 \$ en 2023-2024, à 30 833 \$ en 2024-2025 et à 5 138 \$ en 2025-2026.
- c) Un montant de 3 905 824 \$ pour des contrats de transport scolaire échéant le 30 juin 2022 pour les véhicules courants et les berlines.
- d) Un montant de 176 843 \$ pour des contrats d'entretien préventif des systèmes mécaniques et électriques des bâtiments, échéant le 30 juin 2024. Les versements minimums exigibles pour les trois prochains exercices s'élèvent à 57 815 \$ en 2021-2022, à 59 033 \$ 2022-2023 et à 59 995 \$ en 2023-2024.

Droits contractuels

L'organisme scolaire reçoit annuellement du MEQ des subventions pour le remboursement du capital et des intérêts sur les dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention. Les subventions pour le remboursement des intérêts totalisent 10 551 565 \$ sur une période de 25 ans. L'échéancier de ces subventions est de 1 568 248 \$ en 2022, 1 454 276 \$ en 2023, 1 220 987 \$ en 2024, 940 172 \$ en 2025, 793 613 \$ en 2026 et 4 574 269 \$ pour les années subséquentes.

17 - PASSIFS ÉVENTUELS

Au 30 juin 2021, les réclamations en suspens contre l'organisme scolaire consistent en des griefs. Aucune provision relative à ces griefs n'a été inscrite aux états financiers puisque de l'avis de la direction, il est impossible à cette date d'évaluer avec précision l'impact financier et le dénouement de ces griefs. Toute variation pouvant résulter du dénouement de ces éventualités sera imputée aux résultats de l'exercice alors en cours.

Commission scolaire Central Québec
Notes complémentaires
au 30 juin 2021

18 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et comptabilisées à la valeur d'échange, l'organisme scolaire est apparenté à tous les ministères et fonds spéciaux ainsi qu'à tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Il est également apparenté à leurs principaux dirigeants, aux membres de leur famille immédiate, ainsi qu'aux entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de l'organisme scolaire. L'organisme scolaire n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations sont divulguées distinctement aux pages 190 et 191 du rapport financier.

Commission scolaire Central Québec
Revenus
 Exercice clos le 30 juin 2021

	Budget 2021 \$	Résultats réels 2021 \$	Résultats réels 2020 \$	Variation \$	Variation %
Subvention de fonctionnement du MEQ					
Subvention de fonctionnement - Jeunes - Adultes - FP	67 368 698	70 902 052,00	64 015 170,13	6 886 881,87	11%
Subvention pour le service de la dette	1 732 330	1 649 369,83	1 646 479,49	2 890,34	0%
Subvention pour le transport scolaire	3 309 620	3 266 672,00	3 064 178,00	202 494,00	7%
Subventions de fonctionnement reportées	0	3 652,70	84 395,30	(80 742,60)	-96%
Autres subventions du Ministère	209 699	0,00	11 555,00	(11 555,00)	-100%
	72 620 347	75 821 746,53	68 821 777,92	6 999 968,61	10%
Subvention d'investissement					
Subvention d'investissement - Dépenses d'investissement non capitalisables (Règles budgétaires)	714 237	1 588 093,81	539 970,29	1 048 123,52	194%
Subvention d'investissement - Dépenses d'investissement non capitalisables (OS à statut particulier)	225 571	69 662,67	49 417,27	20 245,40	41%
	939 808	1 657 756,48	589 387,56	1 068 368,92	181%
Autres subventions et contributions					
Subvention du MTESS (FDMT) - Formation professionnelle	0	1 000,00	0,00	1 000,00	100%
Subventions du gouvernement provincial	0	11 675,03	9 453,50	2 221,53	23%
Subventions du gouvernement fédéral	421 292	1 038 039,08	734 255,19	303 783,89	41%
	421 292	1 050 714,11	743 708,69	307 005,42	41%
Taxe scolaire					
Revenus tenant lieu de la taxe scolaire	0	14 085,28	14 190,40	(105,12)	-1%
Taxe scolaire - année courante	2 866 301	2 875 569,47	4 030 497,85	(1 154 928,38)	-29%
Taxe scolaire - années antérieures	0	(7 586,00)	(1 022,73)	(6 563,27)	-642%
	2 866 301	2 882 068,75	4 043 665,52	(1 161 596,77)	-29%

Commission scolaire Central Québec

Revenus (suite)

Exercice clos le 30 juin 2021

	Budget 2021 \$	Résultats réels 2021 \$	Résultats réels 2020 \$	Variation \$	Variation %
	redressé		redressé		
Droits de scolarité (selon les règles budgétaires)					
Droits de scolarité pour les élèves de l'extérieur du Québec (sans entente)	200 000	52 339,00	268 765,00	(216 426,00)	-81%
Autres droits de scolarité et autres frais de scolarisation					
Droits de scolarité - Autres (Élèves non financés au 30 septembre)	0	60 536,00	189 570,00	(129 034,00)	-68%
Autres frais de scolarisation - Effectif scolaire adulte	0	1 043,65	900,84	142,81	16%
Revenus - Cours en formation professionnelle	61 306	0,00	(65 026,00)	65 026,00	100%
Revenus - Autres types de formation	12 000	8 454,00	18 060,00	(9 606,00)	-53%
	73 306	70 033,65	143 504,84	(73 471,19)	-51%
	273 306	122 372,65	412 269,84	(289 897,19)	-70%
Ventes de biens et services					
Fournitures et matériel scolaire	415 000	395 672,64	397 375,06	(1 702,42)	0%
Surveillance et transport du midi	850 000	795 075,87	547 914,44	247 161,43	45%
Service de garde	2 050 000	1 536 646,44	1 734 202,48	(197 556,04)	-11%
Autres activités chargées aux usagers	710 000	120 279,10	625 501,55	(505 222,45)	-81%
Autres ventes de biens et services	255 000	92 472,53	894 038,94	(801 566,41)	-90%
	4 280 000	2 940 146,58	4 199 032,47	(1 258 885,89)	-30%
Revenus divers					
Intérêts, pénalités et frais de retard	71 500	45 806,56	79 456,52	(33 649,96)	-42%
Location d'immeubles ou de biens meubles	100 000	95 629,12	161 955,01	(66 325,89)	-41%
Participation financière d'un particulier ou d'un organisme	544 477	368 538,23	387 164,89	(18 626,66)	-5%
Publicité et commandites	0	550,00	1 910,00	(1 360,00)	-71%
Prêts de service	0	561 057,33	130 893,68	430 163,65	329%
	715 977	1 071 581,24	761 380,10	310 201,14	41%
Amortissement de la subvention d'investissement reportée					
Amortissement de la subvention d'investissement reportée (règles budgétaires)	2 567 529	2 611 632,20	2 557 676,85	53 955,35	2%
Amortissement de la subvention d'investissement reportée (OS à statut particulier)	121 484	384 851,17	291 677,87	93 173,30	32%
Amortissement des subventions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles (autres que règles budgétaires)	0	133 698,24	134 322,00	(623,76)	0%
	2 689 013	3 130 181,61	2 983 676,72	146 504,89	5%
	84 806 044	88 676 567,95	82 554 898,82	6 121 669,13	7%

Commission scolaire Central Québec

Charges

Exercice clos le 30 juin 2021

	Rémunération	Contributions de l'employeur rémunération	Frais de déplacement	Fournitures et matériel	Services, honoraires et contrats	Charges d'inves. non capitalisables et amortissement	Autres charges	TOTAL 2021 \$	TOTAL 2020 \$ redressé
Activités d'enseignement et de formation									
Éducation préscolaire	2 637 868,96	306 261,80	0,00	27 474,15	7 277,73	2 288,02	0,00	2 981 170,66	2 934 774,40
Enseignement primaire	14 193 132,48	1 620 416,71	366,91	223 015,30	17 213,43	6 633,82	0,00	16 060 778,65	15 487 562,11
Enseignement secondaire général	9 753 063,83	1 088 319,14	8 501,89	237 232,73	37 162,81	8 512,33	0,00	11 132 792,73	11 258 063,96
Formation professionnelle	492 774,93	53 654,12	925,68	16 468,03	16 927,93	0,00	0,00	580 750,69	567 297,30
Enseignement particulier	84 802,70	8 467,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	93 269,87	96 617,81
Formation générale des adultes	268 895,05	29 244,93	0,00	4 510,00	-253,98	0,00	0,00	302 396,00	320 409,95
	27 430 537,95	3 106 363,87	9 794,48	508 700,21	78 327,92	17 434,17	0,00	31 151 158,60	30 664 725,53
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation									
Gestion des écoles et des centres	3 702 971,90	459 843,65	800,57	224 106,03	118 111,83	0,00	19 116,54	4 524 950,52	4 763 987,01
Moyens d'enseignement	625 774,02	87 786,14	11 049,76	149 633,06	160 579,35	1 094 751,34	0,00	2 129 573,67	1 306 724,38
Services complémentaires	6 621 360,64	880 068,12	20 794,70	193 251,55	282 357,62	23 261,49	0,00	8 021 094,12	7 123 184,66
Services pédagogiques particuliers et de formation d'appoint	3 072 611,61	356 255,33	0,00	10 578,43	17 384,82	0,00	0,00	3 456 830,19	2 842 997,15
Animation et développement pédagogique	623 227,35	66 332,24	102,23	10 871,23	233,36	0,00	0,00	700 766,41	676 293,50
Perfectionnement du personnel enseignant et autre personnel de soutien à l'enseignement	80 536,29	9 928,19	53 314,42	34 321,29	23 605,84	0,00	0,00	201 706,03	319 826,77
Activités sportives, culturelles et sociales	275 716,51	35 076,96	0,00	256 792,20	356 387,50	0,00	0,00	923 973,17	1 076 383,92
	15 002 198,32	1 895 290,63	86 061,68	879 553,79	958 660,32	1 118 012,83	19 116,54	19 958 894,11	18 109 397,39
Services d'appoint									
Hébergement des élèves	0,00	0,00	0,00	0,00	34 417,71	0,00	0,00	34 417,71	27 291,00
Services alimentaires	0,00	0,00	0,00	2 050,04	1 956,09	0,00	0,00	4 006,13	31 840,99
Transport scolaire	0,00	0,00	0,00	0,00	5 242 921,39	0,00	0,00	5 242 921,39	4 335 277,07
Service de garde	2 056 279,81	296 096,07	47,63	40 383,42	21 057,43	8 394,04	0,00	2 422 258,40	2 803 410,50
	2 056 279,81	296 096,07	47,63	42 433,46	5 300 352,62	8 394,04	0,00	7 703 603,63	7 197 819,56
Activités administratives									
Conseil des commissaires et comités	153 579,71	9 444,38	25,24	8 285,47	17 849,98	0,00	10 032,00	199 216,78	188 324,54
Gestion	2 738 478,46	346 277,00	12 102,59	14 051,11	507 517,77	0,00	13 278,79	3 631 705,72	3 630 353,53
Services corporatifs	398 014,57	56 752,36	5 480,97	47 909,75	541 491,52	21 902,28	13 900,00	1 085 451,45	913 606,32
Perfectionnement du personnel administratif et ouvrier	0,00	0,00	12 944,43	0,00	18 360,61	0,00	0,00	31 305,04	21 637,23
	3 290 072,74	412 473,74	30 553,23	70 246,33	1 085 219,88	21 902,28	37 210,79	4 947 678,99	4 753 921,62

Commission scolaire Central Québec

Charges (suite)

Exercice clos le 30 juin 2021

	Rémunération	Contributions de l'employeur rémunération	Frais de déplacement	Fournitures et matériel	Services, honoraires et contrats	Charges d'inves. non capitalisables et amortissement	Autres charges	TOTAL 2021 \$	TOTAL 2020 \$
redressé									
Activités relatives aux biens meubles et immeubles									
Entretien et amortissement des biens meubles	73,22	5,58	0,00	8 177,05	14 343,39	714 434,90	0,00	737 034,14	721 038,96
Conservation et amortissement des biens immeubles	10,46	1,36	32,13	121 099,00	1 173 936,89	2 867 514,57	0,00	4 162 594,41	3 712 014,57
Entretien ménager	638 956,02	96 265,60	0,00	183 587,54	1 512 989,56	3 239,47	0,00	2 435 038,19	1 984 129,97
Consommation énergétique	0,00	0,00	0,00	772 919,49	65 240,53	0,00	0,00	838 160,02	780 600,38
Location d'immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	360 407,45	0,00	0,00	360 407,45	207 402,32
Protection et sécurité	0,00	0,00	0,00	61 651,45	144 933,81	0,00	0,00	206 585,26	153 544,78
Construction et acquisition d'immeubles non capitalisables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 943,91
Systèmes d'information et de télécommunication non capitalisables	0,00	0,00	0,00	0,00	131 537,59	0,00	0,00	131 537,59	67 091,00
	639 039,70	96 272,54	32,13	1 147 434,53	3 403 389,22	3 585 188,94	0,00	8 871 357,06	7 627 765,89
Activités connexes									
Financement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 069 989,86	2 069 989,86	2 019 156,07
Projets spéciaux	3 607 901,75	384 084,08	420 726,43	455 556,80	1 955 145,21	177 511,42	2 053 759,62	9 054 685,31	8 965 391,09
Rétroactivité	3 968 165,61	451 327,75	0,00	0,00	3 185,26	0,00	0,00	4 422 678,62	28 107,72
Droits de scolarité et ententes	0,00	0,00	0,00	0,00	18 755,20	0,00	0,00	18 755,20	0,00
Variation des provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 979,83	12 979,83	17 912,27
Prêts de service	522 787,22	58 792,97	0,00	15,71	328,00	0,00	0,00	581 923,90	561 030,13
Autres activités connexes	0,00	0,00	0,00	206,82	0,00	0,00	0,00	206,82	4 677,70
	8 098 854,58	894 204,80	420 726,43	455 779,33	1 977 413,67	177 511,42	4 136 729,31	16 161 219,54	11 596 274,98
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	25 046,53	15 844,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 891,02	225 365,29
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 592,32
	56 542 029,63	6 716 546,14	547 215,58	3 104 147,65	12 803 363,63	4 928 443,68	4 193 056,64	88 834 802,95	80 190 862,58